

**BAN ASBESTOS FRANCE**

**Association de lutte contre l'amiante**

<http://www.ban-asbestos-france.com>

**Patrick HERMAN (président)**

Algues 12230 Nant

**Contact : Annie Thébaud-Mony**

**06 76 41 83 46**

**[annie.thebaud-mony@wanadoo.fr](mailto:annie.thebaud-mony@wanadoo.fr)**



Paris, 30 janvier 2009

## **Clemenceau : un départ imminent ?**

« Après s'être assuré du contrat portant sur plusieurs millions de livres avec le gouvernement français, Able UK a obtenu du Health and Safety Executive (HSE) une dérogation aux règlements anglais concernant l'amiante pour permettre au bateau d'être démantelé sur le chantier de Hartlepool. » (<http://www.ibasecretariat.org>)

Telle est la stratégie de la société anglaise Able UK qui a emporté le marché du Clemenceau. Au mépris du cahier des charges établi par le Ministère français de la défense, Able UK se serait seulement engagée à atteindre « *les normes environnementales les meilleures possible* ». Les associations françaises et anglaises savent par expérience que cette formule peut masquer un vrai désastre en matière de conditions de travail et de gestion des déchets.

Le Clemenceau serait prêt à partir.... Mais il n'a toujours pas quitté Brest. Un « nettoyage » s'imposait, 450 tonnes de moules étant accrochées à la coque, nettoyage – en principe – interdit si le bateau est à quai mais pas en cale sèche. Au diable la règle quand il s'agit du Clemenceau...

Du côté d'Hartlepool, selon Iris Ryder et Jean Kennedy, militants de l'association *The friends of Hartlepool*, interviewés lors de la conférence de presse organisée le 15 janvier dernier par associations brestoises, Mor Glaz [www.morglaz.org](http://www.morglaz.org) et AE2D (Agir pour l'Environnement et le Développement Durable), ainsi que l'UD CGT, le chantier « *ne dispose toujours pas de cale sèche. Il n'existe pas non plus de décharge homologuée pour recevoir l'amiante qui sera retiré de la coque. C'est un dépotoir à ciel ouvert en plein champ. Le chantier se situe à côté d'une centrale nucléaire. Si un bateau s'échoue dans le chenal d'accès, cela risque de perturber l'alimentation en eau qui refroidit le réacteur atomique* » Ouest-France - Brest - 15/01/2009.

Qu'à cela ne tienne, **le Supply « ANGLIAN Earl » de la société Anglaise Klyne Tugs est attendu le vendredi 30 janvier 2009 afin de remorquer « l'ex-Clemenceau » vers le parking à vieux navires de HARTLEPOOL ([www.morglaz.org](http://www.morglaz.org))**

Il se confirme que le choix des pouvoirs publics français reste constant : faire des économies à tout prix sur le démantèlement des navires militaires en fin de vie, au mépris des règlements français et européens, mettant ainsi délibérément en danger la santé des travailleurs.

Ban Asbestos-France se joint aux associations brestoises, Mor Glaz, et AE2D, pour protester contre la stratégie choisie pour la fin du vie du Clemenceau. Le départ du Clemenceau vers l'Angleterre – s'il se confirme - ne signera pas la fin de l'action militante, engagée de longue date, pour un démantèlement des navires en Europe dans des conditions compatibles avec la vie et la dignité humaines.